



UNSA



Mon info **prof de lycée pro**

Elise DINNAT responsable VOIE PRO
974@se-unsa.org
Tel : 06.92.63.36.91

N° 2 FEV 2025 - Tous nos *flashes* sont visibles sur
le site académique du SE UNSA [ici](#)

Les Formations SE-UNSA

Nous proposons plusieurs thèmes qui pourraient vous intéresser. N'hésitez pas remplir le formulaire pour recevoir une convocation.

28 FEVRIER STAGE CPE/PROF DOC – CENTHOR ST PAUL – réservé aux profs doc et CPE

<https://framaforms.org/cpe-profs-docs-28-fevrier-2025-centhor-1730027930>

28 MARS ASL (Harcèlement, outrage, diffamation) ROLAND GARROS <https://framaforms.org/2d-conference-asl-lycee-roland-garros-28-mars-2025-1730027635>

11 AVRIL MOUVEMENT INTRA (VISIO) <https://framaforms.org/2d-mvt-intra-11-avril-2025-1730028194>

22 AVRIL et 2 MAI (VISIO) : calculer ses impôts aux frais réels – <https://framaforms.org/mon-argent-et-moi-1737015263>

Situation MAYOTTE

A ce jour notre académie accueille **625 élèves** : 288 dans le 1D, 337 dans le 2D. En LP, seulement 5 élèves ont été inscrits. C'est surtout le chef-lieu et les collèges qui rassemblent le plus d'élèves de MAYOTTE. Il est envisagé l'ouverture d'une classe supplémentaire si les établissements ont du mal à absorber ce nouveau flux.

[Je m'informe sur la situation à MAYOTTE](#)

Mouvement MONACO

On ne parle pas du cocktail mais bien de la principauté de Monaco !

Vous avez 3 semaines pour postuler à compter de la parution de la note de service (soit jusqu'au 20 fév à peu près). Si vous souhaitez des informations sur les primes et salaires, n'hésitez pas à vous rapprocher du secteur hors de France du SE UNSA (hdf@se-unsa.org) ou écrivez-nous à 974@se-unsa.org

Pour une fois, il y a des postes pour les PLP !!

[Je lis le BO sur le mouvement à MONACO](#)

Besoin d'une pause ? Pourquoi pas la dispo !

Vous souhaitez faire une pause, accompagner un membre de votre famille dans la maladie ou profiter de vos marmailles ? Alors la disponibilité, le congé parental ou le congé de proche aidant peuvent vous intéresser. Vous avez jusqu'au 28 février pour faire votre demande.

ATTENTION : ces congés ne sont pas rémunérés.

[Je lis la circulaire](#)

Vous avez des problèmes de santé ? Peut-être qu'un aménagement de poste vous concerne.

Vous avez jusqu'au **21 février** pour faire votre dossier. Vous pouvez demander un aménagement d'emploi du temps, un allègement de service ou un aménagement de poste.

ATTENTION : la demande est à renouveler si vous êtes déjà dans un de ces dispositifs.

[Je lis la circulaire](#)

Les jours de carence

On a gagné sur l'annulation des 3 jours de carence. Par contre, il semble bien que les arrêts maladie ordinaires seront rémunérés à 90 % du salaire ! On croit cauchemarder !

L'autre projet concerne la suspension de l'indexation pour les agents publics de la REUNION en cas de CLM ou de CLD. On vous en dit plus dans le prochain flash, mais pour le SE UNSA c'est non !

[Je lis l'article](#)

Quoi qu'il fait mon syndicat ?

On a siégé au CSA (comité social d'administration), à l'a CAPA recours (où on a défendu les dossiers des collègues). On a fait notre congrès au Village Corail (on a travaillé sur notre prochain projet syndical et on a fait des propositions qui seront débattues au congrès national à Lille au mois de mars).

On a débrayé avec les collègues de Jean JOLY qui font cours dans des salles bien trop chaudes. Le rectorat a été informé de la situation. Nos conditions de travail sont la priorité pour le Se-Unsa.

Petit plus : un site gouvernemental pour examiner la qualité de l'eau dans votre commune. Cela peut toujours servir ! Pour une fois la REUNION est bien répertoriée [ici](#)